

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PORT MANUTENTION » en abrégé « IPM »

Siège ABIDJAN-TREICVILLE, France Amérique, Rue
des selliers, Lot 07, Ilot 01, Section DH, Parcelle 31, 18
Boite Postale 152 Abidjan 18, Lot 7, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/10/2024 reçus par Me CISSE –N'DRI A. B. REGINA, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PORT MANUTENTION » en
abrégé « IPM »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La manutention portuaire ;
- Le transport de marchandises ;
- L'entreposage ;
- Autres activités portuaires.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
- La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 150,000,000 F CFA divisé en (15000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 15000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-TREICVILLE, France Amérique, Rue

des selliers, Lot 07, Ilot 01, Section DH, Parcelle 31, 18
Boite Postale 152 Abidjan 18, Lot 7, Ilot 1

Dirigeant(s) M CISSE Brahima (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11317 du 08/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67565/GTCA/RC/2024 du 08/11/2024

